



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents. sur les objets

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, Jeudi 03 septembre 2015 **à 18 heures 30.**

Fait à l'Hôtel de Ville, le 26 août 2015.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,



Les Bourgmestre et Echevins,

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

RATIFICATION DE FACTURES

- Service ordinaire – Quatre clés supplémentaires pour la porte d'entrée automatique de la Maison Communale de Boussu.
Ratification de la facture de la société TORMAX n°251687 d'un montant de 196,04€ soit 237,21€ TVAC.
- Acceptation de la déclaration de créance du 26/06/2015 d'un montant de 690€ du Syndicat d'initiative de la ville de Saint-Ghislain.
- Acceptation de la facture n°39229 du 19/06/2014 d'un montant de 239,58€ TVAC du fournisseur CFA.
- Acceptation de la facture n°201592201000057 du 12/02/2015 d'un montant de 179,70€ TVAC du fournisseur HUBO – Révision de la délibération du 12/05/2015.
- Acceptation de la facture n°2015/240 du 22/05/2015 d'un montant de 338,80€ TVAC de la société VIART.
- Service ordinaire – Acceptation de la facture n° 2015162 de 2015 d'un montant de 1.372,95 TVAC du fournisseur SPRL BJ SPORTS.
- Acceptation de la facture n° 15223662 du 29/05/2015 d'un montant de 205,70 € TVAC du fournisseur ORES.

REGIE FONCIERE

2. Renouvellement d'un contrat d'occupation d'un terrain de la SNCB Stations à Boussu (parking gare de Boussu) – Autorisation n°03880/02558.
3. Maisons rue des arts 22,24 et rue de l'Allée Verte 2
Approbation du projet d'acte de vente immobilière.

DIRECTION FINANCIERE

4. Convention entre la Commune de Boussu et la Province du Hainaut relative au subside provincial accordé dans le cadre de l'organisation des services incendie.
5. Vérification de l'encaisse communale au 30 juin 2015.
6. Fabrique d'Eglise Protestante – Modification budgétaire n°1 2015.
7. Tutelle sur les fabriques d'églises – Prorogation du délai de tutelle.
8. Contrôle de l'utilisation du subside extraordinaire attribué à l'ASBL Gy Seray Boussu (n° entreprise 0429.857.280) par délibération du 09 novembre 2009 et inscrit au budget 2009, versé au cours de l'exercice 2014 et contrôlé en 2015.

9. Contrôle de l'utilisation du subside extraordinaire attribué à l'ASBL Gy Seray Boussu (n° entreprise 0429.857.280) par délibération du 07 novembre 2011 et inscrit au budget 2011, versé au cours de l'exercice 2014 et contrôlé en 2015.
10. Contrôle de l'utilisation du subside extraordinaire attribué à l'ASBL Gy Seray Boussu (n° entreprise 0429.857.280) par délibération du 14 octobre 2013 et inscrit au budget 2013, versé au cours de l'exercice 2014 et contrôlé en 2015.
11. Contrôle de l'utilisation du subside extraordinaire attribué à l'ASBL Gy Seray Boussu (n° entreprise 0429.857.280) par délibération du 29 septembre 2014 et inscrit au budget 2014, versé au cours de l'exercice 2014 et contrôlé en 2015.

MARCHES PUBLICS

12. Service extraordinaire – n° de projet 20140011.2014
Marché public de travaux – Amélioration et aménagement de trottoirs : rue de Caraman, rue Rogier et rue A. Ghislain – Plan trottoirs – EA 5 final – Décompte final des travaux.
13. Service extraordinaire – n° de projet 20150004.2015
Marché public de fournitures – Acquisition de bornes d'affichage dynamique
Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché.
14. Service extraordinaire – n° de projet 20150011.2015
Marché public de fournitures – Acquisition de deux débroussailleuses
Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché.
15. Service extraordinaire – n° de projet 20150011.2015
Marché public de fournitures – Acquisition d'une couverture thermique pour revêtement hydrocarboné
Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché.
16. Service extraordinaire – n° de projet 20150011.2015
Marché public de fournitures – Acquisition d'une remorque fermée
Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché.
17. Service extraordinaire – n° de projet 20150001
Marché public de travaux – Remplacement des menuiseries extérieures (en façade arrière) à la maison communale d'Hornu.
Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché.

- 18.** Service extraordinaire – n° de projet 20150001
Marché public de travaux – Pose d'une échelle de secours extérieure à la
Maison communale d'Hornu
Approbation des conditions et détermination du mode de passation du
marché.
- 19.** Service extraordinaire – Mise en place d'un système de gestion des des
délibérations et des courriers – Approbation des conventions.
- 20.** Service ordinaire – CSCH n° TRAV/2015/31
Marche public de services – Entretien et dépannage d'installation de
chauffage, de préparation d'eau chaude sanitaire et de ventilation par air
chaud.
Approbation des conditions et du mode de passation du passation du
marché.

FÊTES & CÉRÉMONIES

- 21.** Marché de Noël 2015 – Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur – Location
de chalets.

SPORT / SANTÉ

- 22.** Sixième opération « Je cours pour ma forme » par l'ASBL Sports et Santé –
Session Automne 2015

PLAN DE COHESION SOCIALE

- 23.** Organisation de séances de zoothérapie au Home Guérin – Convention de
collaboration avec ASBL Izis.
- 24.** Projet « Boussu aime ses aînés » – Convention avec l'ASBL « Les Chanterels »
- 25.** Projet NEETS 2015 – Convention avec ASBL Droits et Devoirs.
- 26.** Arrêté du Gouvernement wallon octroyant une subvention aux communes pour
soutenir des actions menées dans le cadre du Plan de cohésion sociale par
des associations pour l'année 2015 – Art 18 : ASBL Famille Heureuse –
Planning familiale.

HUIS CLOS

1. Désignation de Madame NOUVELLE Céline du 10/09/2015 au 30/06/2015.
2. Levée de cautionnement de Madame BURY Marie-Paule, Directrice Financière.
3. Désignation de Monsieur Mulpas Yves en qualité de Chef de Division Administratif A3 f.f. et octroi d'une allocation pour fonction supérieure du 01/10/2015 au 31/03/2016.
4. Désignation de Madame ESTIEVENART Cécile en qualité de Chef de bureau A1 f.f. et octroi d'une allocation pour fonction supérieure du 01/10/2015 au 31/03/2016.
5. Mise à disposition par le CPAS d'un article 60 au service des Travaux.
6. Mise à la pension définitive d'un membre du personnel enseignant.
7. Mise à la pension prématurée temporaire d'un membre du personnel enseignant.